

La majorité des prestations qu'un Notaire est amené à réaliser sont tarifées par le décret numéro 2016-230 du 26 février 2016. Toutefois, d'autres prestations, réalisées dans un cadre concurrentiel, ne sont pas soumises au tarif. Celles-ci sont rémunérées au moyen d'honoraires librement fixés, conformément à l'article L. 444-1 du Code de commerce.

L'Office Notarial "VDA Notaires" a fixé les honoraires suivants, ceux-ci s'entendent hors débours * et hors droit d'enregistrement **

Droit de la Famille

Rubriques	Montant de l'honoraire HT	Montant de l'honoraire TTC
Succession : paiement de factures	10 € / Facture	12 € / Facture
Succession : encaissement des avoirs bancaires	30 € / Banque	36 € / Banque
Succession : déblocage d'une assurance vie	200 € / Compagnie	240 € / Compagnie
Conseil et rédaction d'un testament holographique***	150 € / Testament	180 € / Testament
Habilitation familiale	800 €	960 €
Procuration (à l'étude)	35 € / Procuration	42 € / Procuration
Procuration signature électronique (client connu)	43 € / Procuration	51,60 € / Procuration
Procuration signature électronique (vérification YouSign)	65 € / Procuration	78 € / Procuration

Droit Immobilier

Rubriques	Montant de l'honoraire HT	Montant de l'honoraire TTC
Promesse de vente d'une durée inférieure à 18 mois	250 €	300,00 €
Avis de valeur vénale	150,00 €	180,00 €
Prêt à usage / Convention de jouissance anticipée	50,00 €	60,00 €
Statuts d'A.S.L.	Sur devis	Sur devis
Cahier des charges A.S.L.	Sur devis	Sur devis
Procuration (à l'étude)	35 € / Procuration	42 € / Procuration
Procuration signature électronique (client connu)	43 € / Procuration	51,60 € / Procuration
Procuration signature électronique (vérification DocuSign)	65 € / Procuration	78 € / Procuration
Négociation immobilière	4% sur le prix de vente avec un minimum de 5.000 €	

Droit commercial

Rubriques	Montant de l'honoraire HT	Montant de l'honoraire TTC
Bail commercial	Un mois de loyer HT	Un mois de loyer TTC
Renouvellement de bail	Un mois de loyer HT	Un mois de loyer TTC
Cession de titres, sans garantie de passif	1 % HT du prix Plancher à 1.000,00 €	1 % TTC du prix à 1.200,00 €
Cession de titres, avec garantie de passif	Sur devis	Sur devis
Cession de droit au bail	1 % HT du prix Plancher à 1.200,00 €	1 % TTC du prix Plancher à 1.440,00 €
Cession de fonds de commerce	1 % HT du prix Plancher à 1.500,00 €	1 % TTC du prix Plancher à 1.800,00 €

Droit des sociétés

Rubriques	Montant de l'honoraire HT	Montant de l'honoraire TTC
Statuts de société civile et immatriculation au Greffe	2.000,00 €	2.400,00 €
Rédaction d'un procès-verbal ou consultation écrite	50,00 €	60,00 €
Convocation et tenue d'une assemblée générale	500,00 €	600,00 €
Dissolution et liquidation de société civile	1.000,00 €	1.200,00 €
Cession de part	Sur devis	Sur devis
Modifications statutaires et mise à jour au Greffe	600,00 €	720,00 €

Pour toute autre demande, n'hésitez pas à nous contacter, nous vous établirons un devis adapté à vos besoins.

* Les débours sont les sommes que l'Office serait amené à avancer pour votre compte, dans le cadre de l'instruction de votre dossier, afin de réunir les pièces nécessaires, certaines d'entre-elles étant payantes.

** Les droits d'enregistrement correspondent aux impôts et taxes perçus lors de l'enregistrement de votre contrat. L'enregistrement est une formalité fiscale obligatoire pour tout acte notarié.

*** Selon lettre de mission et complexité du dossier

VDA NOTAIRES - SELARLU CHARLENE MARTIN-LEFEBVRE

107 rue Gaston Baratte

03.62.27.76.60 - office.vda@59308.notaires.fr